

N°45, Septembre 2022

Directeur de la publication :
Martine DAGUERRE

Comité de rédaction : Elodie
BARON, Patricia DECERLE.

Impression municipale à 800
exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondoire.fr

La mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, lundi et jeudi de 14h à 16h Fermeture le mercredi toute la journée.

site internet : www.conches-sur-gondoire.fr



Mairie de Conches sur Gondoire

BONNE RENTREE A TOUS !!!



l'électricité permettant d'assurer les festivités (brocante, etc.) en toute sécurité.

COUP DE PROPRE A L'ECOLE GUSTAVE RIBAUD



Les équipes techniques ont également profité de l'absence des élèves pour refaire certaines peintures de l'école Gustave Ribaud qui en avaient bien besoin, comme le préau et les sanitaires. Certains travaux électriques ont été réalisés sur la même période : luminaires à leds dans les classes et éclairage avec système de détection dans la cour.

TRAVAUX D'ETE

Les Services Techniques de la commune ont profité de la période estivale pour améliorer notre cadre de vie.

ESPACES PUBLICS



Installation de bancs.
Réfection des escaliers extérieurs conduisant de la Mairie à l'aire de jeux.
Prochainement installation de

supports pour vélos.
La Mairie étudie également l'implantation de poubelles et de canicrottes à des endroits stratégiques. Installation sur le parking de la Jonchère d'un raccordement pour l'eau et pour



TROTTOIRS ET CIRCULATION



Cet été a vu un commencement de travaux sur certains trottoirs (abaissement de certaines bordures

aux normes PMR, restauration des passages-piétons voire déplacement de quelques-uns de façon plus logique, peinture de limitations de vitesse au sol (30), avec pictogramme « passage d'enfants », pose de potelets de protection piétons...).

La chicane au nord de Conches, tendant à ralentir la circulation sur la route de Tournan, à proximité du Tennis, est devenue définitive. Malheureusement cet aménagement n'empêche pas les incivilités et le non-respect du code de la route par quelques-uns.



TENNIS



Achat et montage d'un nouvel abri extérieur (carport) pour les joueurs et/ou spectateurs.

FORTES CHALEURS



Installation d'une climatisation dans la salle des mariages dans le cadre du PLAN CANICULE, avec mise en place du numéro d'astreinte et appel des personnes vulnérables du village par un agent communal et un élu.



Notre brocante annuelle se tiendra **le dimanche 11 septembre, de 8 h à 18 h**, rue de la Jonchère et sur le parking.
Venez nombreux !



La période estivale a été torride mais nos fleurissements ont résisté !



RALLYE PEDESTRE CONCHES-GUERMANTES

Le 2^{ème} rallye pédestre Conches-Guermantes devait avoir lieu le samedi 18 juin, la canicule a obligé au report de la manifestation.

Rendez-vous donc **le samedi 24 septembre**

pour un circuit de promenade de 5 km à travers nos deux villages. Au menu de cette deuxième édition, un programme étoffé avec des énigmes et des jeux de plein air pour les petits et les grands. Et pour finir, une récompense créative...

Départ en groupe ou en individuel entre 13h30 et 15h30 sur le parking de la Jonchère, face à la pharmacie de Conches. (Sans inscription - Les mineurs doivent être accompagnés.)



LE POINT SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FIBRE



Malgré l'accélération technique à laquelle nous assistons depuis quelques mois, il nous faudra encore attendre jusqu'à courant voire fin 2023 pour que chaque

foyer conchois puisse utiliser la fibre optique et obtenir ainsi un débit internet satisfaisant.

Conches est divisé en deux parties pour le développement de la fibre : Semafibre a mandaté EOS pour une partie du Val Guermantes (et Guermantes) qui sera, nous l'espérons, fibrée d'ici fin 2022. Et INEO, en lien avec Seine et Marne Numérique, opère sur le reste de notre commune. Ces sociétés font elles-mêmes appel à divers sous-traitants. L'installation de la fibre accuse un retard généralisé, comme sur les communes alentours. La maire de Conches, Martine Daguette, a fait le point avec les opérateurs. INEO achevait cet été les travaux planifiés pour 2020. Il doit donc : terminer les

installations préparatoires à la connexion des abonnés, faire réceptionner les travaux, puis attendre 3 mois de plus avant la commercialisation et le branchement par les opérateurs. La commercialisation n'est donc pas encore pour tout de suite.

De plus les communes n'ont pas la main sur la méthode d'installation physique de la fibre, qui dépend de l'état des réseaux. A certains endroits du village, elle ne sera pas enterrée et des poteaux nous sont imposés, avec des câbles aériens.

A noter : le branchement de chaque foyer s'effectue par son opérateur de téléphonie (ou celui de son choix s'il souhaite changer), c'est donc à lui qu'il faudra s'adresser. Des démarcheurs parcourent les communes depuis quelques temps : Les foyers de doivent pas prendre d'abonnement tant que la commercialisation n'est pas ouverte sur décision favorable des responsables du déploiement de la fibre dans notre commune (Semafibre et Seine et Marne Numérique). Cette information sera communiquée aux mairies qui en informeront leurs habitants.



Intéressé.e par un logement social dans Conches ?

Afin d'avoir accès à un logement dans notre village, n'hésitez pas à nous demander des informations.

Déposez votre demande dès à présent sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr et n'oubliez pas de la **renouveler chaque année**.

RENTREE SPORTIVE

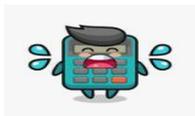


Les activités sportives proposées par la Commune reprennent le 19 septembre. Les inscriptions ont eu lieu le 3 septembre. N'hésitez pas à contacter Sophie en mairie au 01 64 02 26 17 pour savoir s'il reste des places !

COLIS DE NOEL DES SENIORS

Concerne les Conchois.es
ayant 65 ans au plus tard
le 31 décembre 2022.

Inscription en Mairie
jusqu'au 30 octobre
2022, en fournissant un
justificatif de domicile et une pièce d'identité.



fnac UNE RECOMPENSE POUR LES LAUREATS

Bravo aux nouveaux diplômés !

Brevet des collèges, CAP, BEP, Baccalauréat, BTS...
Le CCAS (Centre communal d'action sociale) a le plaisir de leur offrir un **BON d'achat FNAC** d'une valeur de **50 euros**. Il leur sera remis sur présentation du diplôme, du relevé de notes reçu en juin/juillet 2022, d'un justificatif de domicile. Inscription en Mairie avant le 31 octobre 2022.



REMBOURSEMENT DE LA CARTE IMAGIN R

Pour les collégiens,
remboursement de 50% du montant restant à charge en fournissant à la Mairie les documents suivants avant le 15 novembre 2022 :

- Un certificat de scolarité,
- Un justificatif de domicile, de bourse (si boursier), et de règlement de la carte,
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

BENEVOLAT

Vous souhaitez vous investir pour le village tout en passant des moments conviviaux ? Brocante, rallye pédestre, Run Conches et autres initiatives à venir... inscrivez-vous comme bénévole auprès de Marie par mail : marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr

LES TROTTOIRS, C'EST MIEUX SANS CROTTIN !



Qu'il est agréable de parcourir rue de la Jonchère et autres endroits à cheval, dans notre magnifique cadre naturel ! Très sympathique aussi de voir passer des chevaux dans Conches. Moins agréable en revanche de marcher dans le crottin répandu sur le trottoir, surtout avec de jeunes enfants ou si l'on est à mobilité réduite. Avis aux cavaliers : le trottoir est réservé aux piétons.

SALISSURE DE LA VOIRIE



Les responsables de salissures (boue, paille... pouvant provoquer la chute de cyclistes ou le bouchage des avaloirs ...) sont dans l'obligation de nettoyer derrière eux. **Article R116-2 du code de la Voirie Routière.**

TAXE DE SEJOUR



Pour memo : en cas d'hébergement de vacanciers*, une TAXE de SEJOUR, par personne et par nuit, est due à la communauté d'agglomération.

* Vacanciers hébergés en chambre d'hôtes, en gîte, en meublé de tourisme ou location de vacances entre particuliers, en camping chez l'habitant,

Guide complet à l'adresse suivante :

<https://taxedesejour.marneetgondaire.fr/node/9>

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Nous n'avons pas reçu de texte ce mois-ci.

